

25.—Personnel, par genre de sûreté, Canada, 1963 (fin)

Sûreté	Agents de police			Employés civils et autres ¹			Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Sûreté provinciale du Québec							
Effectif réel.....	1,739	10	1,749	329	203	532	2,281
Effectif autorisé.....	1,830	10	1,840	349	237	586	2,426
Embauchages.....	397	3	400	75	65	140	540
Mises à la retraite.....	25	—	25	3	—	3	28
Autres départs.....	186	—	186	54	37	91	277
Sûretés municipales (sauf les services contractuels de la G.R.C. et de la P.P.O.)							
Effectif réel.....	16,706	168	16,874	1,453	704	2,157	19,031
Effectif autorisé.....	16,924	173	17,097	1,551	708	2,259	19,356
Embauchages.....	1,476	22	1,498	414	201	615	2,113
Mises à la retraite.....	166	—	166	15	4	19	185
Autres départs.....	680	21	701	295	144	439	1,140
Police des Chemins de fer Nationaux du Canada							
Effectif réel.....	543	4	547	10	13	23	570
Effectif autorisé.....	551	4	555	10	13	23	578
Embauchages.....	86	1	87	—	3	3	90
Mises à la retraite.....	13	—	13	—	—	—	13
Autres départs.....	53	—	53	—	3	3	56
Police du Chemin de fer Pacifique-Canadien							
Effectif réel.....	515	—	515	13	10	23	538
Effectif autorisé.....	526	—	526	13	13	26	552
Embauchages.....	86	—	86	—	5	5	91
Mises à la retraite.....	11	—	11	—	—	—	11
Autres départs.....	72	—	72	—	8	8	80
Police du Conseil des ports nationaux							
Effectif réel.....	102	—	102	—	—	—	102
Effectif autorisé.....	104	—	104	—	—	—	104
Embauchages.....	7	—	7	—	—	—	7
Mises à la retraite.....	3	—	3	—	—	—	3
Autres départs.....	8	—	8	—	—	—	8
Total, des sûretés							
Effectif réel.....	28,841	182	29,023	2,693	2,237	4,930	33,953
Effectif autorisé.....	2	2	29,105	2	2	5,318	34,423
Embauchages.....	2,861	26	2,887	593	406	999	3,886
Mises à la retraite.....	346	—	346	29	15	44	390
Autres départs.....	1,284	21	1,305	420	323	743	2,048

¹ Comprend les stagiaires; l'effectif réel comprenait 224 hommes et 9 femmes.

² Non réparti selon le sexe.

Statistique de la criminalité.—Le tableau 26 indique le nombre des infractions dont les sûretés se sont occupées en 1963, y compris les infractions au Code criminel, aux lois fédérales, aux lois provinciales et aux règlements municipaux; les infractions classées par mise en accusation et autrement; et le nombre des adultes ou jeunes délinquants inculpés. Les infractions connues de la police, mais qu'on laisse tomber parce que non fondées, ne sont pas données dans le tableau, mais se sont chiffrées par 31,338 au titre du Code criminel (sauf les infractions à la circulation) et par 8,447 au titre des autres lois (sauf les infractions à la circulation). La statistique de l'application des règlements de la circulation figure séparément au bas du tableau.

Au cours de 1963, les sûretés ont déclaré 41,347 infractions contre la personne, y compris 217 meurtres, 6,961 viols ou autres infractions d'ordre sexuel, et 34,027 blessures ou autres voies de fait (sauf attentat à la pudeur); l'ensemble des infractions contre la personne ont amené l'inculpation de 19,372 personnes, dont 1,117 jeunes délinquants.